



Litige avec l'école

Par **drey_lawson**, le **15/06/2011** à **19:09**

Bonjour, je recherche des renseignements et conseils juridiques.

Je me suis inscrite aux "cours servais" il y a de cela un peu moins d'un an. J'ai eu un entretien avec une "conseillère pédagogique" qui m'a fait croire monts et merveilles pour faire évoluer ma situation professionnelle... Elle m'a ensuite fait suivre un contrat qu'elle m'a demandé d'anti-dater.

J'avais 3 mois pour mettre fin à ses cours, passer ce délais ils n'acceptent apparemment pas mais promettent de "s'arranger" s'il y avait un soucis.

C'est bien évidemment après ces 3 mois que j'ai remarqué ne pas être "suivie" pédagogiquement comme promis, ne pas arriver à les joindre aussi facilement qu'elle me l'avait dit. Ma situation professionnelle a également évolué entre temps et j'ai rencontré de gros problèmes financiers.

J'ai donc cherché à leur expliquer tout cela par courrier RAR auquel ils m'ont répondu que ce n'était pas possible et qu'en gros, même si ce n'était plus possible pour moi de suivre les cours, je devais payer. J'ai donc envoyé TOUS les documents attestant mes problèmes financiers ... Je me suis heurtée à un mur.

Ils m'ont maintenant envoyé une mise en demeure et me menacent de passer mon dossier en service contentieux. Je ne sais plus quoi faire, quelqu'un pourrait-il me conseiller ?

Merci beaucoup !

Et Servais , c ' est sur Paris ?